Appel à manifestation d'intérêt de sous-traitance dans les études d'impact environnemental

Situé à l'Est-Cameroun, Vision consulting, un bureau d'étude d'impact environnemental et social, lance un appel à manifestation d'intérêt national auprès des cabinets, des professionnels et des experts en étude d'impact environnemental pour la sous-traitance de certaines études d'impact environnemental d'une part et pour le recrutement d'un personnel qualifié pour renforcer son équipe d'une autre part.

NOS PRINCIPALES ETUDES DE SOUS-TRAITANCES DANS LESQUELLES NOUS SOUHAITONS UNE ASSISTANCE TECHNIQUE :

- Étude d'impact environnemental et social de l'ajout d'une unité de production Brassicole ;
- Étude d'impact environnemental et social de l'exploitation d'une carrière ;
- Étude d'impact environnemental d'un Hôtel.

Profil recherché :

1. Un environnementaliste :
   Il devra correspondre notamment au profil suivant :
   - ☞ Être titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 5 minimum) en science de l'environnement, agronomie, foresterie, geographie ou équivalent ;
   - ☞ Avoir au moins cinq (05) années d'expérience dans le domaine de gestion et d'évaluations environnementales et sociales de projets
   - ☞ Avoir participé en tant que Chef de Mission à au moins trois (3) études d'impact environnemental et social de projets ;
   - ☞ Avoir une bonne maîtrise du français et de l'anglais.
2. Un Sociologue ou économiste
   Il devra correspondre notamment au profil suivant :
   - ☞ Ayant une formation universitaire dans le domaine des sciences sociales ou socio-économique, comptabilité, gestion des projets, finance ou autre diplôme équivalent de niveau (BAC + 5) ;
   - ☞ Avoir une expérience générale d'au moins dix (5) ans
   - ☞ Justifier d'au moins cinq (3) expériences dans les études d'impact environnemental et social des projets ;
   - ☞ Avoir une bonne maîtrise du français et de l'anglais.
3. Un ingénieur du Génie Civil ou Architecte
   Il devra correspondre notamment au profil suivant :
   - ☞ Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur de Génie Civil ou Architecte (Bac + 5 minimum) ;

- ☞ Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience générale.
- ☞ Avoir participé en tant qu'Expert Génie Civil dans au moins trois (03) projet d'EIES au Cameroun, notamment sur les projets d'infrastructures
- ☞ Avoir une bonne maîtrise du français et de l'anglais.

4. Un Cartographe ou géomatique ou Topographe ou géographe
   - ☞ Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur topographie ou cartographie ou géographie (Bac + 5 minimum) ;
   - ☞ Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience générale.
   - ☞ Avoir participé en tant qu'Expert Génie topographe ou cartographe dans au moins trois (03) projet d'EIES au Cameroun, notamment sur les projets d'infrastructures
   - ☞ Avoir une bonne maîtrise du français et de l'anglais.

DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LES PERSONNES PHYSIQUES N'AYANT PAS DE CABINET

Les professionnels intéressés sont invités à transmettre un dossier comprenant :

- CV signés et datés ;
- Les preuves justificatives de l'expérience dans les études d'impact environnemental qui ont été déclarées dans le CV. Les preuves de références techniques présentant les références d'au moins une (01) activité d'étude d'impact environnemental réalisée au cours des cinq dernières années, présentant : le projet, le commanditaire, le coût des prestations, les procès-verbaux de réceptions ou de recette. ou toute autre pièce justificative de l'expérience professionnelle indiquée dans le CV.

DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LES CABINETS

Les Cabinets intéressés sont invités à transmettre un dossier comprenant :

- CV signés et datés ;
- Les preuves justificatives de l'expérience dans les études d'impact environnemental qui ont été déclarées dans le CV. Les preuves de références techniques présentant les références d'au moins une (01) activité d'étude d'impact environnemental réalisée au cours des cinq dernières années, présentant : le projet, le commanditaire, le coût des prestations, les procès-verbaux de réceptions ou de recette. ou toute autre pièce justificative de l'expérience professionnelle indiquée dans le CV.
- Au moins une pièce justificative qui démontre l'expérience du cabinet dans la réalisation des études d'impact environnementale et sociale

REMARQUE CONCERNANT LES BUREAUX D'ETUDES OU LES CABINETS

- Les entreprises disposants d'un personnel qualifié peuvent postuler directement en envoyant les documents exigés de leurs personnels ;
- Les entreprises intéressées doivent soumettre en plus des dossiers de candidature du personnel, une preuve technique qui démontre que l'entreprise a déjà réalisé une étude d'impact ;

- Comme il s'agit d'un contrat de sous-traitance, toutes les entreprises disposant d'un personnel qualifié peuvent postuler même si elle ne dispose pas d'un agrément d'étude d'impact environnemental.
- Le coût total d'une étude d'impact (approbation des TdR jusqu'à obtention du certificat de conformité environnemental) est estimé à vingt-cinq million de FCFA. Soit une somme totale de soixante-quinze million de FCFA pour les trois études ;
- Seuls les cabinets retenus sous-traiteront les études énumérées.

REMARQUE CONCERNANT LES INDIVIDUS

- Les candidatures féminines et masculines sont fortement encouragées ;
- Les personnes physiques ne faisant pas partir d'un bureau d'étude ou d'un cabinet peuvent postuler librement ;
- Les candidatures féminines et masculines qui seront retenues intégreront notre équipe de professionnel.

La période de dépôt de dossier se déroulera entre le 30 septembre 2026 et le 23 novembre 2026. Et les candidats seront contactés au fur et à mesure.

Les candidatures doivent être envoyées à l'addresse : beies.estbertoua@gmail.com